

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 novembre 2016

Convocation du 7 novembre 2016 - Secrétaire de séance : Stéphane GROS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mme Estelle PERRIER, Mrs. François CASAGRANDE, Bernard FELLMANN, Dominique GROS, Stéphane GROS, Frédéric PITEL

Absent : Gilles GROS

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 31 octobre 2016 est approuvé par 6 voix POUR.

ORDRE DU JOUR

APPARTEMENT DE LA MAIRIE DES COUPES :

Trois candidats éligibles se sont fait connaître dont une jeune famille avec un enfant. Le Conseil, après discussion, estime qu'il faut privilégier l'installation de trois nouveaux habitants dans ce logement de type T3. Par 6 voix POUR, le Conseil décide de proposer l'appartement au dessus de la mairie aux Coupes à Madame Isabelle Aubry et sa famille. Le maire est chargé de la mise en place d'un bail précaire d'un an renouvelable sur un loyer de 350€ par mois, et ce à compter du 15 novembre 2016.

Pour seconder le chauffage électrique, il est proposé d'installer un poêle à granulés adapté au volume de l'appartement et aux possibilités de stockage du combustible dans le local technique du rez de chaussée. Le choix, par les locataires, d'un chauffage d'appoint au bois, à pétrole ou au fuel ne conviendrait pas à cet appartement et la commune propriétaire préfère prendre à son compte cette installation pour le préserver. Le Conseil approuve cette proposition par 6 voix POUR et charge le maire de rassembler des devis et de faire réaliser cette installation au plus vite par une entreprise qualifiée.

SIGALISATION HIVERNALE :

La décision de déneiger la VC2 jusqu'à la mairie et la partie amont du chemin des Mouilles à la Daudine nécessite la pose de panneaux pour limiter la circulation hivernale sur ces deux portions de voies sans issue. Le devis des Signaux Girod se monte à 425,50€ TTC. Ils seront placés sur le support du panneau de voie sans issue de la VC2 et sur le bord du chemin des Mouilles à la Daudine après l'embranchement vers la Dalue.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Déneigement :
Les conventions adaptées aux interventions complémentaires des prestataires sont en cours de rédaction.
Il conviendra d'élaguer quelques branches sur la partie amont du chemin des Mouilles à la Daudine pour permettre le passage de l'engin de déneigement.
- Travaux du clocher aux Moussières :
Les façades sont terminées et l'échafaudage va être démonté sans délai. Il apparaît que l'imposte de la porte d'entrée et la porte elle-même sont en très mauvais état. Il est proposé de les remplacer pour terminer ce chantier et mettre ainsi en valeur la restauration des façades. Le devis retenu par la commune des Moussières se monte à 8088€ TTC. 3235,20€ seront pris en charge par la commune de Bellecombe. Le Conseil, à l'unanimité, charge le maire de donner une réponse positive à cette proposition. Le maire signale que la souscription dépasse désormais les 28000€ et qu'il est encore temps de faire un don.
- Communes nouvelles :
La dernière réunion s'est tenue le 3 novembre en mairie de Septmoncel. La séance a été consacrée à la lecture des fiches de profil de chacune des communes présentes (caractéristiques, budget, fiscalité, personnel, foncier et bâtiments, projets...). Les Bouchoux ont précisé l'état actuel de leurs discussions avec la basse vallée du Tacon ; Septmoncel et Les Molunes sont aussi en phase de rapprochement. Il a été demandé aux communes de débattre de leur position et de préciser, mi-décembre, leur orientation vers le ou les regroupements qu'elles souhaitent mener. Une prochaine séance du Conseil municipal sera entièrement consacrée à cette réflexion.

La séance est levée à 15h15.

Le Maire,
Bernard FELLMANN